Chiffres transmis par les consultations jeunes consommateurs

Bilan de deux ans d'activité (de mars 2005 à février 2007)

L'ensemble des informations ci-dessous et d'autres indicateurs sont disponibles sur le site www.ofdt.fr (par l'intermédiaire de l'icône *Données Nationales* puis *Consultations Cannabis – SIMCCA*, à gauche de la page d'accueil).

Taux de participation des consultations cannabis au recueil mensuel d'activité

On compte 278 consultations jeunes consommateurs en activité en mars 2007. Depuis la mise en place du recueil d'information mensuel d'activité auprès des « consultations jeunes consommateurs » en mars 2005, un peu plus de trois structures sur quatre (78 %) ont, chaque mois, transmis leurs données. Toutefois, ce taux de réponse est fluctuant. On observe un infléchissement de la participation à partir de juin 2006 où le taux moyen de réponse passe sous la barre des 80 % puis en 2007 où il s'abaisse à un niveau compris entre 60 et 70 %. Par ailleurs, dès la première année d'activité (2005), on relève une inflexion estivale vraisemblablement due à la fermeture de certaines consultations.

Estimation du nombre de personnes reçues par l'ensemble du dispositif

Pendant les deux premières années d'activité des consultations cannabis (de mars 2005 à février 2007), environ 32 000 consommateurs ont été vus (une fois ou plus) et quelques 25 000 personnes de l'entourage du consommateur (parents, amis, conjoints) ont été accueillies.

Données nationales agrégées

Evolution saisonnière de la fréquentation des consultations jeunes consommateurs

De mars 2005 à février 2007, le nombre moyen de personnes reçues par mois (jeunes consommateurs, parents et autres personnes accompagnant le consommateur) et par structure représente un peu plus de 17 personnes : la fréquentation des consultations connaît son plus bas niveau en août 2006 avec 11 personnes en moyenne par structure et elle atteint son maximum en mai 2005 avec une moyenne de 23 personnes par structure. Le nombre moyen de personnes reçues par structure est inférieur à 15 consultants au cours des seuls mois de juillet 2006 et août 2005 et 2006, périodes de congés annuels au cours desquelles un certain nombre de consultations sont fermées.

Le bilan de deux ans d'activité des consultations cannabis permet d'identifier un schéma d'évolution saisonnière de la fréquentation de ce type de structures : en début d'année civile (de janvier à mai), l'activité est relativement stable ; elle ralentit logiquement durant la période estivale, puis reprend progressivement à partir de la rentrée de septembre et diminue légèrement pour les fêtes de fin d'année.

Toutefois, ces cycles d'activité ne se sont pas reproduits de manière strictement identique d'année en année. Au printemps 2006, les consultations cannabis n'ont pas retrouvé le niveau d'activité record des quatre premiers mois d'ouverture, même si le niveau des files actives était le niveau maximum enregistré cette année-là : en effet, alors qu'entre mars et juin 2005, 20,4 personnes en moyenne étaient vues par mois (dont 14,9 consommateurs), 18,6 personnes (dont 13,9 consommateurs) étaient reçues, en moyenne, de mars 2006 à juin 2006. Cependant, il semble que le début de l'année civile 2007 corresponde à un regain d'activité : 19,5 personnes en moyenne étaient reçues en janvier et février 2007, contre 18,2 personnes en janvier-février 2006. En mars-avril 2007, on retrouvait les mêmes niveaux qu'en mars-avril 2005, au démarrage du dispositif (environ 20 consultants par mois).

Le type de consultants : majoritairement des jeunes consommateurs de cannabis

La majorité des personnes rencontrées dans les structures sont des jeunes consommateurs (75 %) qui consultent spontanément, sous l'influence d'un tiers ou qui sont adressés par la justice (Obradovic, 2006)[1]. Il peut également s'agir de parents (environ 19 %) ou d'autres profils de clientèle (6 %) : éducateurs, personnes vues avec ou sans le jeune consommateur.

Les consultations jeunes consommateurs ont été légèrement plus fréquentées par les parents au cours de la première année d'ouverture : 20,6 % des personnes reçues sont des parents de mars 2005 à février 2006 contre 18,1 % de mars 2006 à février 2007. En outre, la part des consommateurs augmente progressivement depuis l'ouverture du dispositif : depuis décembre 2006, ils forment au moins 78% de la file active des consultants, alors qu'ils représentaient 74% des personnes reçues au cours de la première année d'activité.

La proportion de consommateurs vus pour la première fois s'élève à 43 % en moyenne par mois sur les deux ans d'activité. Ce taux a connu des variations assez importantes au cours des quatre premiers mois d'activité puis il s'est stabilisé de juillet 2005 à janvier 2007 : durant cette période, un peu plus de 2 consommateurs sur 5 étaient des primo-consultants. Depuis février 2007 toutefois, le recrutement de nouveaux patients semble moins répandu : la part de primo-consultants dans l'ensemble des consommateurs reçus (37%) est inférieure aux moyennes annuelles enregistrées en 2005 et 2006. On peut évoquer plusieurs éléments d'explication. Il est possible que les consommateurs soient moins fortement incités à se diriger vers les consultations cannabis depuis le début de l'année 2007, en l'absence de nouvelles campagnes d'information. La part de nouveaux consultants plus faible depuis février 2007 peut aussi être liée à la baisse du taux de participation au recueil mensuel d'activité (en-dessous de 65%). Le prochain bilan, prévu fin 2007, devrait permettre d'avoir le recul nécessaire pour opter pour l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Répartition de l'activité très disparate

Ces chiffres moyens de fréquentation masquent d'importantes disparités. Le volume d'activité connaît des variations sensibles selon les structures : plus de la moitié d'entre elles (52 %) reçoivent moins de 10 consommateurs par mois (30 % voient moins de 5 jeunes), moins d'un quart (22 %) accueille entre 5 et 10 consommateurs, 16 % entre 10 et 15 jeunes, 28 % entre 15 et 50 et moins de 3 % des structures reçoivent 50 jeunes consommateurs ou plus par mois. Cette répartition de l'activité entre structures s'opère de manière similaire quelle que soit l'année considérée.

Toutefois, les structures qui composent ces tranches d'activité ne sont pas les mêmes d'une année sur l'autre. Les consultations cannabis à « faible activité » la première année (moins de 10 consommateurs par mois) ont renforcé leur activité à partir de mars 2006 : 52 % ont reçu plus de consommateurs et 17 % sont passées dans la catégorie des structures « moyennes » (de 10 à 15 consommateurs reçus par mois). Au contraire, les consultations cannabis ayant une activité « moyenne » (de 10 à 15 consommateurs par mois), « élevée » (entre 15 et 50) ou « très élevée » (plus de 50 consommateurs par mois) durant la première année ont plus souvent connu une baisse de fréquentation la deuxième année : cette diminution d'activité concerne respectivement 59 %, 63 % et 83 % des consultations à activité « moyenne », «élevée » et « très élevée ».

[1] Obradovic I. *« Consultations Cannabis » Enquête sur les personnes accueillies en 2005.* Saint-Denis, OFDT, 2006, 100p.

« Accessibilité » des consultations

Le nombre d'heures d'ouverture moyen pour une consultation sur l'ensemble de la période est de 59 heures par mois (soit 13,6 heures par semaine). Une fois encore, l'indicateur moyen ne rend pas compte des particularités. Près de trois consultations cannabis sur dix (28 %) sont ouvertes 4 heures par semaine (ou moins) et plus de la moitié le sont 8 heures (ou moins) par semaine. Seulement 12 % des structures sont ouvertes 35 heures ou plus par semaine. Même si le temps d'ouverture des consultations cannabis a, dans l'ensemble, peu évolué entre les deux années, certaines consultations ont réduit leur temps d'ouverture (21 %), d'autres l'ont augmenté (29 %) et la moitié ne l'a pas modifié d'une année à l'autre.

Tests de dépistage

S'agissant des techniques de repérage mises en œuvre, 38 % des consultations utilisent des tests de dépistage de l'usage problématique de cannabis autres que les grilles validées et/ou connues : CAST, DEPADO, ADOSPA, DETC, ALAC. Il s'agit la plupart du temps de grilles d'évaluation clinique ou d'outils spécifiques élaborés en interne. Ce chiffre est similaire à celui qui est cité dans l'enquête 2005 sur la population accueillie en consultation cannabis (en cours d'exploitation pour 2007).

Approche régionale

Ce bilan de 2 ans permet également de dégager des tendances au plan régional.

Dix régions (Auvergne, Bretagne, Centre, Haute-Normandie, Ile-De-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-De-Calais, Picardie et Poitou-Charentes) se situent au dessus de la moyenne nationale concernant le nombre de consommateurs reçus par structure et par mois (13 consommateurs). Les régions Poitou-Charentes, Nord-Pas-De-Calais, Centre, Haute-Normandie et Midi-Pyrénées doivent certainement leur place à un plus grand nombre d'heures d'ouverture par semaine : les consultations cannabis sont ouvertes entre 18 heures et 30 heures par semaine dans ces cinq régions.

En effet, si l'on contrôle la fréquentation des consultations cannabis avec leur accessibilité (nombre d'heures d'ouverture), le classement régional est sensiblement différent. L'Auvergne reste en tête avec en moyenne plus de deux consommateurs (2,2) accueillis par heure d'ouverture. Suivent le Limousin (1,8) puis la Bretagne, la Bourgogne et la Franche-Comté (1,3 consommateurs pour chaque région). Ce chiffre moyen régional est souvent lié à l'activité forte de grosses structures très pourvoyeuses : Clermont-Ferrand en Auvergne, Limoges dans le Limousin, Rennes en Bretagne.

Les régions qui enregistrent les taux les plus élevés de primo-consultants, en moyenne depuis le début de SIMCCA, sont l'Aquitaine, la Franche-Comté, la Bourgogne, la Corse, la Bretagne, la région PACA et la Lorraine : dans ces régions, plus de la moitié des consommateurs reçus le sont pour la première fois.

L'accessibilité des consultations cannabis, mesurée par le temps d'ouverture de l'ensemble des consultations qui transmettent des données sur leur activité, varie selon les régions. Le cumul des heures d'ouverture est le plus élevé en Ile-de-France (423 heures par semaine), Nord-Pas-De-Calais (395), Rhône-Alpes (249), Poitou-Charentes (197), PACA (174) et Bretagne (169).

Certaines régions ont vu leur activité s'accroître d'une année à l'autre, quel que soit l'indicateur considéré (nombre moyen de jeunes consommateurs reçus par mois et par structure ou nombre moyen de jeunes consommateurs reçus par heure d'ouverture) ; il s'agit des régions Basse-Normandie, Haute-Normandie, Nord-Pas-De-Calais et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

L'ensemble des comparaisons régionales doit être considéré avec prudence dans la mesure où le taux de participation varie d'une région à l'autre.